

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 118 (1973)
Heft: 3

Artikel: L'exode des civils en cas de conflit
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exode des civils en cas de conflit

Une remarque discrète faite par l'auteur du best-seller *O. Jérusalem* doit frapper celui qui connaît un peu l'histoire. En effet, Dominique Lapierre prétend qu'une population peu évoluée est facilement en proie à la panique. Que penser de cette affirmation, lorsqu'on se rappelle l'exode de la population française en 1940, ou des civils allemands, alors que l'Armée Rouge s'approchait de Berlin en 1945? Que se passerait-il à notre époque farouchement individualiste, mais hautement évoluée, où l'individu ressent des difficultés à reconnaître ses obligations et à supporter une autorité, où la prospérité provoque chez maintes personnes indifférence et égoïsme?

Il semble intéressant d'étudier ces gigantesques mouvements de populations et, surtout, d'envisager les moyens d'empêcher ces migrations qui, on le comprend aisément, paralysent complètement les mouvements et les efforts des militaires.

LE MAL ET SES CAUSES

Lors de l'invasion de la France par les armées nazies, une crise de folie collective saisit les civils dans leur ensemble. En quelques jours, des millions de personnes ont quitté leur demeure et errent sur les routes, cherchant à fuir les troupes allemandes. Si l'on fait abstraction des détails pour définir les traits caractéristiques de ce phénomène, on constate qu'un exode a toujours un triple but: la fuite devant l'avance des forces ennemies par simple peur due aux rumeurs, la fuite par crainte d'éventuelles représailles de la part des occupants, le désir de quitter un secteur soumis à de forts bombardements. Ce phénomène semble comparable à une réaction en chaîne: ceux qui voient passer des réfugiés pensent immédiatement à les imiter, et l'on verra partir d'abord, à toute vitesse, les automobiles qui seront bientôt suivies par les charrettes, puis par les piétons.

Les civils, lors de leur départ, emportent tout ce qui leur tombe sous la main, mais oublient souvent les objets qui leur seront indispensables. Quelquefois, ils détruisent ce qu'ils ne peuvent pas emporter; « on

brise (...) les glaces des armoires, on souille les draps, on déchire les robes, on laisse les robinets ouverts après avoir bu trois litres de vin et l'on jette les bibliothèques par les fenêtres¹. » Autant de gagné sur l'ennemi! Ces candidats à la fuite emportent leur argent, leurs bijoux, alors que l'argent ne vaut plus rien et les bijoux guère plus; ils se rendront compte plus tard que des allumettes, une casserole, un couteau de poche, un vêtement imperméable leur seraient bien plus utiles. Certains commerçants vendent au rabais ou donnent leurs marchandises. Autant de gagné sur l'ennemi!

Le fuyard ne sait pas où il va et marche vers n'importe quel but: un pont, un lac; il ignore ce qu'il y a au bout de la route et suit la grande masse qui avance devant lui. Ce citoyen individualiste à l'excès, il y a quelques heures, est devenu un mouton qui éprouve un sentiment de sécurité à se trouver au milieu d'une foule; il pense que ceux qui marchent devant lui suivent un itinéraire judicieux. Ce mouton se transformera brusquement en loup prêt à tuer son voisin s'il trouve une occasion de se procurer de la nourriture, de l'essence ou n'importe quel moyen qui facilite la marche en avant. Cependant, l'indifférence règne le plus souvent. Des personnes qui, en temps normal, se montreraient compatissantes aux malheurs d'autrui, passeront sans regarder leur meilleur ami, leur voisin blessé ou mourant au bord de la route. La peur, les émotions viennent de les transformer.

D'après les remarques de Jacques de Reynier, qui connaît parfaitement les problèmes des exodes, « le long des voies empruntées par les réfugiés on trouve les premiers morts à quelque quatre heures de marche du point de départ. Ce sont des adultes, morts d'épuisement moral; ce n'est qu'après 6-8 heures de marche qu'on trouve les premiers enfants morts (...) »².

Cette foule, qui n'a rien vu des combats, raconte de terribles histoires, essayant de justifier sa fuite et de ne pas se faire accuser de lâcheté. En outre, sous l'effet de la panique, la crainte de la cinquième colonne tend à devenir une obsession, et les rumeurs, les faux bruits qui en résultent font perdre parfois la tête aux hommes de la police et aux militaires qui arrêteront, abattront même sans motif des innocents.

¹ Henri Amouroux, *La vie des Français sous l'occupation*, Paris, Editions « J'ai lu », t. I, p. 30-31.

² La protection civile: *Expériences de guerre*, Office A + F, p. 2.

Il convient de remarquer que des groupes ennemis peuvent profiter de ces migrations pour s'infiltrer derrière les lignes en se mêlant aux colonnes de réfugiés. Ce procédé a été utilisé par les communistes en Corée et au Vietnam. Les Russes avaient déjà mis cette tactique au point pendant la dernière guerre mondiale; Guy Sager raconte dans *Soldat oublié* que des partisans s'incorporaient quelquefois dans les files de fuyards, prenant l'aspect de simples paysans qui prétendaient quitter la zone des combats; « à un moment donné, ils nous tirent dans le dos », semant la confusion parmi l'ensemble des fuyards. Ces mouvements sont destinés à nous mettre hors de nous et à provoquer des représailles qui dressent ensuite la population en exode contre les soldats allemands ¹.

Si les paysans quittent leur ferme, ils ne vont jamais loin et reviennent vite, préférant courir des risques et veiller eux-mêmes sur leurs biens, car ils se méfient des réfugiés et des soldats isolés. On constate d'ailleurs très souvent qu'un climat de méfiance s'installe entre les habitants des endroits où les fuyards cherchent à se procurer ce dont ils ont besoin, où ils demandent de s'établir. Une xénophobie subite apparaît, due à l'égoïsme propre à chaque individu et à la rancœur consécutive aux revers militaires.

Si l'on veut éviter de telles situations d'anarchie, il faut en connaître les causes. D'après certains témoins, la panique et l'exode des populations françaises en 1940 auraient été dus aux actualités filmées qui montraient avec beaucoup de réalisme le bombardement et la destruction de villes en Pologne. On va jusqu'à prétendre que les services de renseignements nazis diffusaient ces films dans le but d'épouvanter les futures victimes de la Wehrmacht ².

Les mesures d'évacuation prises par les autorités risquent aussi de provoquer la panique; les autobus d'une grande ville utilisés pour replier certaines catégories de personnes font croire aux gens que l'on évacue *toute* la grande ville. A ce moment, une population entière risque de se mettre en route de son propre chef ³. Le fait que les commerçants ferment leur boutique provoque souvent les mêmes résultats.

Un envahisseur peut pousser sciemment les civils à s'enfuir en les terrifiant. Ces gens iront alors se réfugier derrière les lignes amies, ce

¹ Livre de poche, p. 544.

² Jean Vidalenc, *L'exode de mai-juin 1940*, Paris, PUF, 1957, p. 71.

³ Ibidem, p. 190-191.

qui empêchera les troupes de se déplacer normalement et aggravera les problèmes de soutien. Certains auteurs prétendent qu'en 1940, dans plusieurs villes de France, des inconnus incitaient les habitants à partir. Ils donnent à penser que c'étaient des agents allemands. Les bombardements sur des zones urbaines provoquent également l'exode des habitants, quand ceux-ci constatent l'absence de DCA dans leur ville et la non-intervention de la chasse amie. L'aviation ennemie, qui survole d'une façon persistante une localité déjà bombardée, veut peut-être affoler la population, rendre plus difficile la lutte contre les incendies et provoquer le départ des habitants.

Dès qu'il y a exode, on dénombre de nombreux cas de vols et de pillage : des mises à sac de magasins d'alimentation, de pompes à essence ; il ne faut pas oublier que des pillards peuvent provoquer parfois la fuite des habitants dans un but intéressé. Lors de l'invasion de la France par les nazis, des inconnus s'approchaient de certains villages, se mettaient à courir en criant : « Les Boches arrivent ! » Ils se cachaient et attendaient que les autochtones quittent leurs maisons. Ils pouvaient ensuite voler et emporter tout ce qu'ils voulaient ¹.

Il semble aussi que la vue des camions militaires s'éloignant de la zone des combats, emmenant des soldats débraillés et sans armes, aient causé la fuite des populations civiles qui avaient assisté à ce spectacle.

Les tentatives d'explication que nous venons de donner ne nous semblent pas contenir la raison essentielle de ce gigantesque exode de 1940, qui apparaît surtout comme la conséquence d'un manque d'information de la part du gouvernement français. Avant la percée de Sedan, on trouve chez les Français un très net sentiment de sécurité. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire la presse de cette époque et ses gros titres : « La ligne Maginot est imprenable », « Les chars ne sont pas invincibles ». Le fameux slogan « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts » exprime également cette assurance générale. Lors des premiers échecs français, les responsables politiques choisiront de laisser la population dans l'ignorance de la réalité ; ils ne lui diront pas qu'un certain nombre de gares, d'aérodromes ont été attaqués par l'aviation allemande, qu'une partie des appareils français ont été détruits au sol. Ils préféreront se taire, en invoquant la raison d'Etat. Quand la population apprendra la vérité ou se rendra compte de la situation, elle sera complètement

¹ Nicole Ollier, *L'exode*, Paris, CAL, p. 165.

déboussolée, ne sera pas préparée psychologiquement et se laissera emporter par la panique.

Nous n'avons pas évoqué l'exode de 1940 pour critiquer des hommes politiques ou des chefs militaires et donner — défaut spécifiquement suisse — une leçon à un peuple étranger, mais pour montrer que chaque gouvernement doit, en cas de conflit, informer suffisamment la population civile et l'armée, ne pas cacher des revers, des défaites ou des catastrophes. Si ce silence laisse les gens dans un répit fallacieux, le réveil risque d'être douloureux: comme personne ne connaît la situation, des rumeurs se mettent à circuler, la panique s'installe, le processus d'un exode national se déclenche, que nul ne pourra arrêter.

IL FAUT ÉVITER L'EXODE

La nation qui veut lutter avec succès contre un agresseur doit d'abord résister au désordre intérieur et admettre qu'il est impossible de se défendre au milieu d'une foule errante de civils. Dès que la troupe se trouve mêlée aux fuyards ou aux réfugiés, un dilemme cornélien se pose à chaque militaire: « Puis-je abandonner cette femme blessée, ce vieillard impotent, ce gosse qui m'appelle au secours, ou faut-il que j'accomplisse ma mission? » Normalement, les sentiments humanitaires l'emportent, ce qui désorganise complètement la défense. D'autre part, ce spectacle pitoyable démoralise les hommes.

Pendant un conflit, il faut aussi éviter que les civils ne quittent leur domicile pour chercher abri dans des zones présumées calmes, car, au cours du voyage, les privations, la soif, la faim, l'inconfort, la panique modifieront profondément leur psychologie, et ils souhaiteront peut-être une paix qu'ils auraient jugée honteuse s'ils étaient restés chez eux. Cela les poussera à saboter les efforts des militaires.

En cas d'exode massif, les forces chargées du maintien de l'ordre ne peuvent plus contrôler l'identité, les bagages des réfugiés, sous peine de provoquer de gigantesques embouteillages qui bloqueraient les mouvements de l'armée. Ainsi, des agents ennemis, des sympathisants seront à même d'intervenir dans le dos des forces armées. En 1940, des membres de la cinquième colonne tirèrent des coups de feu dans des secteurs situés à l'arrière des troupes françaises ou anglaises, afin que celles-ci, peu sûres des populations formées d'autochtones et de réfugiés, les

évacuent, augmentant de cette manière la confusion qui régnait sur les routes, et favorisant, sans le vouloir, l'avance des formations motorisées d'Hitler ¹.

Ces quelques constatations prouvent que l'*Instruction du Conseil fédéral et du Commandement de l'Armée* du 18 avril 1940 garde encore toute sa valeur: « En cas d'invasion, la population gardera tout son calme et toute sa discipline, *elle restera chez elle* ², vaquera à ses occupations, évacuera les rues et les places et se conformera strictement aux ordres des autorités légales. » Cet ordre, que l'on précise encore en novembre 1942, semble la seule solution pour un pays aussi peu étendu que la Suisse: « La population civile doit en principe *rester sur place*. Toutes instructions différentes (qui seraient données par radio) sont fausses ³. »

Quand on sait qu'en Suisse, les abris antiaériens sont aujourd'hui chose courante, on admet le bien-fondé d'un ordre de ce genre. En effet, pendant la défense du périmètre de Bastogne en décembre 1944, la population civile demeura sur place et trouva refuge, la plupart du temps, dans les profondes caves voûtées des bâtiments de la région. Pendant une période de durs combats qui dura quinze jours, elle ne déplora que 500 morts, alors que les troupes américaines perdaient 15 000 tués et que les pertes du côté allemand s'élevaient à 12 000 morts.

Ces principes ne seront applicables que si les autorités cantonales, mais surtout communales, restent sur place et font preuve de sang-froid, si l'ordre, la lutte contre le feu et les soins médicaux sont assurés d'une manière normale par la police, des pompiers instruits et un personnel formé. Les formations de la protection civile, de la PA, les gendarmes empêcheront, si nécessaire par la force, la fuite de la population, aidés éventuellement par la troupe qui se trouverait en garde ou en défense de stationnement dans la localité. On interdira aussi la vente d'essence aux propriétaires de voitures, qui n'utilisent pas leur véhicule pour le bien de la communauté; ainsi, ces conducteurs ne pourront pas partir de leur propre chef, lorsque les forces ennemies se montreront menaçantes.

Il faut bien se dire que l'on arrive à éviter un exode en interdisant aux gens de quitter leur foyer, mais qu'on ne peut plus les arrêter quand

¹ Jean Vidalenc, op. cit., p. 399-400.

² Souligné par nous.

³ Instructions à la population pour le cas de guerre.

ils errent sur les routes, et provoquent par contagion la fuite de ceux qui les voient passer. Cette remarque montre le rôle essentiel des formations dont nous parlions plus haut, auxquelles il faut ajouter les troupes territoriales. Leur influence doit être semblable à celle des gardes locaux de la dernière guerre, qui « contribuèrent dans une forte mesure, (...) et rien que par leur présence, à calmer la population de l'arrière-pays qui n'allait plus se sentir complètement à la merci de l'action démoralisante des saboteurs et de la cinquième colonne (...). Il ne faut pas sous-estimer cette influence morale du peuple en proie à la psychose de la guerre ¹. »

Comme le faisaient déjà remarquer en 1942 les *Instructions à la population pour le cas de guerre*, signées par le général Guisan et le conseiller fédéral Etter, les autorités envisagent l'évacuation de la population de certains endroits, mais ces mouvements de personnes restent l'exception. Les responsables étudieront pourtant avec soin les dispositions à prendre et n'oublieront pas d'envisager toutes les phases de l'opération, les moyens nécessaires et les conséquences de l'évacuation. Grâce à une collaboration étroite entre les autorités, l'armée et la protection civile, on évitera que plusieurs organismes s'arrachent la même personne ou que l'on compte sur le concours d'individus mobilisés ailleurs. Avant 1939, en France, l'Armée de Terre, différents ministères, la Croix-Rouge, avaient préparé, chacun de son côté, l'évacuation de certains endroits qui semblaient, à priori, très dangereux en temps de guerre; cela se fit sans qu'il y ait coordination, ce qui causa, en 1940, un grand désordre ².

Il faut prévoir des itinéraires distincts pour les évacuations de civils et pour les mouvements de troupes; on rendra ces axes obligatoires au moment voulu, ce qui évitera bien des embouteillages et la mort d'innocents, mais suppose de bonnes liaisons entre la gendarmerie civile, la police des routes et la GA. En effet, l'armée doit avoir la libre disposition des routes qui lui sont indispensables. Elle se l'assure par tous les moyens, au besoin par les armes, si elle veut remplir sa mission, c'est-à-dire préserver l'intégrité du territoire national. Si ces précautions sont prises, ces mouvements se dérouleront normalement; même en France, on admet qu'en 1940, « il aurait suffi d'un service d'ordre élémentaire pour détourner par un itinéraire secondaire, moins encombré, parfois absolument

¹ Rapport du chef de l'Etat-major général de l'armée au commandant en chef de l'armée sur le service actif, p. 275.

² Jean Vidalenc, op. cit., p. 51.

vide, les voitures légères (...) ¹. » L'exemple de l'évacuation de Sedan tend à prouver qu'avec de l'organisation, on arrive à tout. Le 10 mai, le maire de Sedan, sans aucune aide supérieure et contre l'avis du général Huntziger dont le secteur comprenait la ville, organise l'évacuation de la population. Il met d'abord à la disposition des moins valides un train spécial que l'on doit vite doubler. Quant aux autres, la municipalité leur fixe, à quatre heures du matin, des lieux de rendez-vous disséminés à travers toute la ville, afin d'éviter une trop grande concentration de personnes en un seul point. Les responsables de la défense passive et les municipaux non mobilisés organisent des colonnes de piétons. « Malgré l'animation des rues, il règne un ordre et une discipline exemplaire parce que la population se sent *conduite* ². »

Les autorités ne se contenteront pas d'évacuer les populations spécialement menacées, elles veilleront à ce que les personnes déplacées ne restent pas inactives dans leurs nouveaux lieux de résidence, car l'oisiveté cause chez elles un mécontentement qui les rendrait perméables à la propagande ennemie. On évitera ce danger en fournissant aux réfugiés un travail semblable à celui qu'ils accomplissaient avant le conflit.

ESSAI DE BILAN

A une époque où l'on parle beaucoup de défense totale, il convient d'admettre que la puissance des armes ne suffit pas à préserver une nation de l'invasion. En effet, les forces morales, que l'on n'arrive pas à chiffrer, jouent également un rôle important. Les responsables politiques et militaires doivent tout entreprendre pour les développer, ce qui, entre parenthèses, semble plus facile à dire qu'à exécuter. Lorsque la situation l'exigera, lorsque l'ennemi se trouvera à nos portes, les autorités, grâce à leur fermeté, à leur sang-froid, permettront que se réalise la cohésion nationale dont parle le colonel Daniel Reichel: « Dans les couches de l'histoire, c'est la douleur qui rapproche les hommes et leur donne cette densité qui se nomme force d'âme. Car seule la souffrance conduit les hommes à se rapprocher, et à créer de véritables communautés ³. »

Capitaine Hervé de WECK

¹ Jean Vidalenc, op. cit., p. 379.

² Nicole Ollier, op. cit., p. 55-56.

³ Daniel Reichel, *La cour intérieure*, Morges, Sylvérial, 1971, p. 14.